

23 juin 2022 -09:05

Le cap des 1,2 million d'indépendants est franchi en 2021

*Malgré la crise sanitaire, le nombre de travailleurs indépendants augmente encore en 2021. La Belgique compte désormais 1.230.419 indépendants au 31 décembre 2021. Cette tendance à la hausse concerne toutes les catégories d'affiliés et tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur primaire.*

## Augmentation du nombre total d'indépendants

En 2021, le nombre d'indépendants continue d'augmenter comme c'est le cas depuis 20 ans. Le total pour l'année 2021 est de 1.230.419 indépendants (795.291 hommes et 435.128 femmes). Par rapport à 2020, cela représente une progression de 4,03% (47.672 unités). Cette augmentation concerne toutes les catégories d'affiliés et tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur primaire (agriculture et pêche).

Le nombre d'indépendants en activité principale augmente de 2,66 % (766.359 à 786.772). Cette progression est due tant à l'augmentation du nombre d'activités principales exercées par des hommes (+ 2,77 %) que par celles exercées par des femmes (+ 2,45 %).

Le nombre d'indépendants en activité complémentaire augmente lui aussi en 2021 : 313.530 contre 293.567 en 2020. Le nombre de titulaires masculins grimpe de 5,30 % (169.422 à 178.398) tandis que le nombre de titulaires féminins connaît une augmentation encore plus forte de 8,85 % (124.145 à 135.132).

L'année 2021 se caractérise en outre par une hausse de 5,94 % du nombre d'indépendants actifs après l'âge de la pension (122.821 à 130.117). L'augmentation parmi la population masculine est de 5,60 % (de 92.142 à 97.304) et de 6,96 % pour la population féminine (de 30.679 à 32.813).

## Forte augmentation du nombre d'étudiants-indépendants

Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants qui exercent une activité indépendante peuvent bénéficier du statut d'étudiant-indépendant. Au 31 décembre 2021, on compte 9.114 étudiants-indépendants ce qui représente une augmentation de 9,20 % par rapport à 2020. Au niveau du top 3 des branches d'activités, les professions libérales arrivent en tête, suivies par le secteur du commerce et celui de l'industrie.

La ventilation par âge montre que ce sont essentiellement les étudiants à partir de 20 ans qui font appel à ce statut spécifique.

David Clarinval, Ministre des Indépendants : « Ces bons chiffres et tendances de 2021 confortent notre analyse montrant que le statut des travailleurs indépendants est de plus en plus attractif en Belgique. Je me réjouis de voir ces excellentes tendances : 4% d'indépendants en plus pour l'année 2021, tant en activité principale que complémentaire, et ce, notamment grâce aux avancées obtenues ces dernières années (congés, pensions, ...). Une autre bonne nouvelle est l'attractivité du statut d'étudiant-

*indépendant, je ne peux qu'encourager ces jeunes qui souhaitent se lancer en tant qu'indépendant ! »*

## Hausse de la moyenne des revenus

La moyenne des revenus de référence 2018, servant au calcul des cotisations provisoires 2021, s'est élevée à 23.971,85 euros. Cela représente une augmentation de 9,93 % par rapport aux revenus de référence 2017.

Les écarts entre secteurs restent importants. Les revenus de référence moyens les plus élevés sont ceux de la pêche (comprenant les compagnies d'armateurs) et ceux du secteur des professions libérales.

## Autres constatations pour 2021

- Le nombre de conjoints aidants continue de diminuer. Cette baisse est de 5,96 % en 2021.
- Le nombre de sociétés en faillite est en recul : 4.513 en 2021 contre 5.020 en 2020.
- Après une diminution au cours de l'année 2020, le nombre total de starters augmente à nouveau en 2021 passant de 116.597 à 127.976.

## Informations pratiques

Retrouvez les statistiques détaillées de 2021 sur [notre site Web](#).

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)  
Quai de Willebroeck 35  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 546 42 11  
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Shavawn Somers  
Service de Communication  
+32 2 546 44 75  
[Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be)

Floriane De Muyter  
Service de Communication  
+32 2 546 44 92  
[floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be)